

Le 12 juillet 2012

OBTENEZ-VOUS DU TEMPS POUR CHARGER ET DÉCHARGER VOTRE CAMION?

Dans les lieux de travail visés par la poste moderne, beaucoup de factrices et facteurs trouvent très difficile d'exécuter leurs nouveaux itinéraires. Il y a de nombreuses raisons à cela, mais le manque de temps pour charger et décharger leur véhicule en est une principale.

IL FAUT REVOIR LES TEMPS DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT

Qu'est-ce qui explique cette situation? Selon le chapitre 7 du Manuel du Système de mesure des itinéraires de factrices et facteurs (SMIFF), si de nouveaux itinéraires motorisés font partie d'une réorganisation, il faut, avant la réorganisation, évaluer le temps requis pour obtenir le véhicule, le charger, le décharger et le retourner.

De 8 à 12 semaines après la réorganisation, Postes Canada doit faire un échantillonnage des tâches accomplies afin d'établir des valeurs de temps adéquates pour ces tâches. Cette étape est nécessaire puisque, dans les lieux de travail visés par la poste moderne, la nouvelle méthode de travail n'existe pas avant la réorganisation.

Simple, non? Pourtant, il n'y a jamais rien de vraiment simple avec Postes Canada. Près de deux ans après le début de la poste moderne, il n'y a toujours pas un seul endroit où le temps de chargement et de déchargement est suffisant.

À vrai dire, Postes Canada n'a effectué l'exercice d'échantillonnage que dans quelques rares postes de factrices et facteurs de Winnipeg et de Montréal, et elle l'a fait uniquement à cause des pressions faites par les sections locales du STTP.

QUEL EST LE PROBLÈME?

- Quand elle crée des itinéraires, Postes Canada sous-estime par exprès le temps requis pour effectuer le travail et elle n'accorde aucune marge de manœuvre qui permettrait de tenir compte d'un changement qui surviendrait par la suite.
- Même si elle a remis au bureau national du STTP un calendrier des exercices d'échantillonnage qu'elle doit effectuer

après la période de 8 à 12 semaines, Postes Canada ne fait rien.

- Dans les rares cas où Postes Canada décide d'effectuer les échantillonnages, elle s'arrange pour contester la méthode utilisée et, par la suite, la façon d'appliquer les résultats de manière constructive.

MANQUE À GAGNER DE 10 À 15 MINUTES

Postes Canada cherche à gagner du temps, car elle sait que l'exercice d'échantillonnage, s'il est bien fait, pourrait ajouter de 10 à 15 minutes aux itinéraires, et qu'en ce moment les factrices et facteurs travaillent tout à fait gratuitement ces minutes en moins. À certains endroits, Postes Canada pourrait être tenue d'ajouter de nouveaux postes en raison du temps de plus qu'il faut pour effectuer le travail.

Il est très important que les sections locales du STTP prennent connaissance du calendrier d'échantillonnage de leur section locale et demandent la tenue de consultations avec l'employeur au sujet de la méthode d'échantillonnage peu de temps après la mise en œuvre.

Si l'employeur ne respecte pas d'assez près le calendrier d'échantillonnage, la section locale devrait déposer un grief au nom des factrices et facteurs motorisés de manière à « limiter » les dommages résultant des tactiques de tergiversation de l'employeur.

Les difficultés liées à la poste moderne sont déjà suffisamment nombreuses sans que les membres soient en plus privés de valeurs de temps pendant des mois ou même des années.

Solidarité,

Donald Lafleur,
4^e vice-président national

2011-2015 / BULLETIN N° 64
jm sepb 225 ab/scfp 1979